

L'AGGLOMÉRATION | LE VERCORS

VILLARD-DE-LANS

Les droits de l'Homme expliqués aux collégiens



Les amateurs de l'Agopop.

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, les amateurs de l'Agopop qui reçoivent et renseignent les élèves de la Cité scolaire Jean-Prévost de Villard-de-Lans chaque jeudi pendant leur permanence du Point jeunesse, ont aménagé leur stand pour l'occasion. Des affichettes avec des questions sur cette déclaration : ce qu'elle est vraiment, ce que représente chacun des droits énoncés. Une vidéo d'Amnesty International France, qui présente une série de visuels accompagnés de la voix off de Guillaume Meurice, humoriste et chroniqueur radio, quelques dessins et citations ainsi qu'une bande dessinée, centrée sur l'interdépendance des droits. Enfin, un jeu "memory" en lien avec la ludothèque. Les élèves passent devant le stand, observent les documents, posent des questions et repartent avec des fascicules explicatifs. Les amateurs ont réussi à provoquer leur intérêt : c'est gagné.

SASSENAGE

Basket : les matchs du week-end

► Côté filles : en match avancé ce samedi à 16 h 30 les U13 - Départementale féminine - 2^e phase - 2^e division 3 recevront à la Hall Jeannie Longo les jeunes filles du Basket Club Marcolilles Pajay. Le match aller s'est déroulé samedi dernier avec un revers 33-31 des jeunes Sassenageoises. La revanche s'annonce acharnée. Dimanche à 15 h 30 les seniors Pré-régionale féminine seront reçues par les leaders et sûrement le futur champion et montant et catégorie supérieure le Sporting Club de Gières. La tâche s'annonce difficile pour les Sassenageoises.

► Côté garçons : les U13 - Départemental masculin - Division 2 - phase 2 - poule 1 seront également dans leur salle pour y accueillir à 15 h leurs homologues des Terres Froides Basket. Dimanche à 13 h 30 à la halle les U20 - Départementale masculine poule A seront opposés au BBC Eybens-Poisat pour une rencontre de la quatorzième journée, suivis à 15 h 30 par les seniors Départementale masculine division 3 - poule A qui termineront leur championnat face aux leaders du Grenoble Basket 38-2. Battus de peu lors du match aller, la confrontation du leader et de son dauphin s'annonce électrique.

SASSENAGE

Le Dauphiné Libéré : recherche de correspondants locaux

Le Dauphiné Libéré souhaite étoffer la couverture de l'actualité sur la commune de Sassenage et recherche pour cela des correspondants locaux de presse. Si vous êtes doté d'un esprit curieux, si vous êtes intéressé par les actions associatives, le sport, la culture ou d'autres aspects de la vie locale, si vous disposez de temps libre pour vous consacrer à cette activité de complément, et que vous êtes équipé d'un appareil photo numérique et d'une connexion Internet, vous pouvez contacter notre rédaction : Karine Bonnet au 04 76 88 73 63 ou envoyer un bref CV par mail à : karine.bonnet@ledauphine.com

AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

Pharmacies de garde
Le service d'info sur les pharmacies de garde a évolué. Il convient, soit d'appeler le 0825 74 20 30 (15 cts/min) ou d'aller sur le site internet de Servigarde, gratuit.

CORRENÇON-EN-VERCORS

SAMEDI 2 FÉVRIER

Championnat de France handisport

Corrençon accueillera sur son site l'épreuve de biathlon sprint 2 tirs le samedi matin, suivie d'un relais "fun" ouvert à tous, l'après-midi. Le dimanche : course classique de 10 km, après l'épreuve de championnat de France. Tous les types de handicap seront représentés.

Samedi 2 février de 10 h à 17 h
Dimanche 3 février de 9 h 30 à 18 h. Stade nordique. Gratuit.

LANS-EN-VERCORS

SAMEDI 2 FÉVRIER

Fête du blues

They call me Rico, one man band six cordes en main, aspirant l'harmonica entre deux couplets, cognant le sol pour marquer le tempo. 1^{re} partie : le Grand Méchant Blues, orgue, guitare, harmonica et voix, funk teinté de rock 70's. Compos de Cyril Pico. Concert assis/début. Durée 2 h.
À 20 h 30. Au Cairn, 15 €. 10 € pour les enfants (- de 12 ans).

Le Cairn : 04 76 96 42 62.
www.lansvercors.com/billetterie_culturelle.html.
contact@cairn@lansvercors.fr

SASSENAGE

SAMEDI 2 FÉVRIER

Belote

A partir de 14 heures
Salle de la Pyramide, 9 €. Amitié nature : 04 76 53 07 24.
25 A Av. De Romans, nicole.charpentier14@orange.fr

VILLARD-DE-LANS

SAMEDI 2 FÉVRIER

Le souper

La Cie Léon Natan propose "Le souper". Talleyrand et Fouché forment un de ces couples infernaux que l'histoire, de temps et temps, se plaît à sortir de sa boîte.
À 20 h 30. À la Coupole, Place Mure-Ravaud, 10 €. 6 € tarif réduit.

Carré de femmes

Claude Mercadié nous livre une comédie enlevée, qui présente 5 personnages, particulièrement marqués. Un romancier timoré pressé par son éditeur, se retrouve piégé entre 4 femmes...
À 15 h 30. À la Coupole, Place Mure-Ravaud, 10 €. 6 € tarif réduit.

Point information jeunesse

La Mission locale Isère-Drac-Vercors et le Point information jeunesse de l'Agopop proposent une permanence commune tous les mardis de 15 h 30 à 17 h 30 à l'Agopop. À l'Agopop, 30 rue du Professeur Benoitino, Gratuit.
Agopop : 04 76 95 11 38.

SASSENAGE

Orientations budgétaires : les dossiers ressortent

Le débat d'orientations budgétaires n'aura pas duré longtemps, jeudi soir, lors du conseil municipal. Évidemment, les emprunts toxiques et les impôts étaient de la partie...

« Un débat d'orientations budgétaires, ce n'est pas des chiffres mais la mise en exergue des volontés politiques du groupe majoritaire. » Jérôme Merle, adjoint aux finances a lancé, jeudi soir, la discussion. Comme à chaque fois, il a débuté l'exercice en partant du contexte national pour descendre au niveau local, sans oublier la case Métropole. Les premiers induisant la capacité à investir du dernier échelon.

Et forcément, lorsqu'on parle d'argent à Sassenage, les emprunts toxiques sont revenus sur la table des élus. Peut-être pour la dernière fois, puisque le procès a eu lieu... ou pas, Dexia s'étant pourvu en cassation après la décision de la cour d'appel de Versailles. Toujours est-il que pour l'opposition de gauche, « Sassenage traînera ça comme un boulet jusqu'en 2042 », s'est insurgée Florence Parvy. « Vous êtes les seuls à ne pas dire qu'on a gagné », s'est en fait plus agacé le maire, Christian Coigné. « Cette victoire est reconnue unanimement. C'est vrai, nous n'avons pas obtenu l'annulation du prêt mais nous avons fait plier la banque ».

Le problème des constructions

Autre sujet récurrent à Sassenage, la loi SRU et la carence de logements sociaux. La Ville a été amendée en 2018 de 181 832 euros. « Merci la Métropole ! » a ironisé le maire, qui a expliqué à de nombreuses reprises qu'il avait monté un dossier permettant « de prouver au préfet de région que nous ne pouvons pas construire à cause du risque d'inondation et que nous ne devrions pas être soumis à cette taxe. Sauf que le dossier doit être porté par la Métro, qui a refusé ». Florence Parvy, quant à elle, a rappelé que ce déficit est un choix politique : « Vous n'avez pas voulu construire de logements sociaux en 2001, prétextant que la population n'en voulait pas. À cette époque-là, le PPRI n'existait pas ». Contestant au passage le manque à gagner du fait de l'empêchement de construire : « On construit même beaucoup à Sassenage et d'numérer tous les projets immobiliers en cours où à venir. Argument contesté par le maire qui a soutenu que « le logement social est passé de 5,9 à 12 % depuis 2001. On répondait alors parfaitement au PLH ». Demandant encore une fois que « tous les acteurs du logement se mettent autour d'une table pour trouver une solution » pour qu'on construise à nouveau à Sassenage.

Katia CAZOT



Lors du débat d'orientations budgétaires, les dossiers récurrents à Sassenage sont ressortis : emprunts toxiques, loi SRU, plan des risques d'inondations...

« Nous envisageons donc 2019 sous un angle plus favorable »

Après une année 2018 « avec de fortes contraintes qui nous ont conduits à augmenter les impôts », Jérôme Merle espère un apaisement avec « une stabilité » dans les dépenses de personnels (210 postes pourvus), les recettes de fonctionnement d'autant qu'avec le retour à la semaine des quatre jours (et donc la perte de l'aide de l'État) on a droit au plan Mercredi de la CAF soit environ 50 000 euros ». 2018 a aussi été l'année où « nous

avons réglé ce que nous devons à Dexia ». « Nous envisageons donc 2019 sous un angle plus favorable ». L'ambition est avant tout un maintien des subventions aux associations – l'opposant communiste Michel Barriounevo aurait souhaité « une valorisation après la baisse de l'année précédente » –, au CCAS... et la majorité « réfléchit à une baisse des impôts locaux. Il est normal qu'il y ait un juste retour

d'ascenseur ». Une possible baisse vue par Florence Parvy comme « une mesure purement électorale. À un an de la fin du mandat, où sont vos belles réalisations ? ». Retour de bâton du maire pour qui « ce débat n'est pas un débat. Il est court et creux. Vous ne faites aucune proposition mais une liste à la Prévert de ce qui ne vous plaît pas. Et ça, c'est dans un but électoral ».

K.C.

SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE

Des élèves médiateurs pour résoudre les conflits à l'école

Le Service enfance jeunesse de la CCMV a lancé avec la cité scolaire un programme de prévention du harcèlement à destination des écoles primaires (Saint-Nizier, Villard, Autrans et Méaudre), du collège, et des équipes périscolaires. Après des actions déjà menées auprès des différents éducateurs et des familles (conférences, débats...) il s'agit maintenant de former des élèves-médiateurs. Plus de 50 élèves, grâce à ce rôle, vont, espère-t-on, contribuer à l'amélioration du climat scolaire en aidant leurs camarades à résoudre les conflits du quotidien. Cette tâche a été confiée à l'association Amely, structure agréée par l'Éducation Nationale. En 2018 le projet a été présenté aux enseignants, animateurs périscolaires,



Les 20 futurs médiateurs de l'école de Saint-Nizier, encadrés par Bénédicte (debout derrière à gauche) et Émilie (debout derrière à droite).

parents, puis explicité aux élèves afin de susciter des candidatures. On entame désormais la phase de formation. Mercredi matin à l'école de Saint-Nizier, 12 élèves

du CE2-CM1 et 8 du CM2-dont la candidature écrite avait été acceptée par les enseignantes-ont été réunis avec Bénédicte et Émilie d'Amely. Les intervenantes ont rappelé les règles : les

médiateurs, en binôme, ne sont ni enquêteurs, ni juges, et sont tenus au secret. Elles ont présenté des « fiches d'entretien confidentielles » à remplir, qui servent de guide de procédure lors

d'une médiation, et donné les conseils d'écoute des adversaires. Puis les enfants ont suivi la méthode dans deux jeux de rôles sur des conflits qu'ils ont imaginés : garçon qui en "tape" un autre à la récréation parce qu'il "frime", fille qui en traite une autre de "grosse" à la piscine, parce qu'elle serait "la chouchoute" de la maîtresse... Recus séparément par les médiateurs, les adversaires finissent par se réconcilier, signer un accord dans lequel chacun s'engage par écrit à une certaine attitude « pour mettre fin au conflit » et à « reprendre contact avec les médiateurs en cas de problème ». Il reste à expérimenter le rôle des médiateurs dans de vrais conflits...

J.T.

LANS-EN-VERCORS

Les Amis de l'agriculture d'antan sont dynamiques

Comme l'a déclaré le président des Amis de l'Agriculture d'antan Gérard Moulin en ouvrant l'assemblée générale jeudi soir, « l'année 2018 a été très riche en événements ». Les AAA ont participé début mai à la fête de Malaucène, et ils ont contribué au succès de la Fête du bleu les 28 et 29 juillet en apportant leur concours à la décoration dans les ateliers, en exposant des tracteurs anciens, en effectuant une démonstration de fauchage, fanage et ramassage du foin à l'ancienne, et en tenant une buvette et un restaurant.

Le 29 août, la 9^e édition de la Fête de la Moisson a une fois de plus connu un grand succès. La locomobile Vierzonn, tout juste réception-



Une trentaine d'adhérents se sont réunis pour l'assemblée générale des Amis de l'agriculture d'antan. Jean-Marc Moulin (debout) a dressé le bilan financier, positif.

née par l'Apave (organisme spécialiste du contrôle technique), a bien fonctionné au grand soulagement des AAA et pour le plus grand plaisir du public. Cette belle machine suscite

d'ailleurs l'intérêt d'autres associations pour leurs propres fêtes, mais son transport n'est pas facile et surtout son fonctionnement nécessite attention et compétence. Le problème du

stockage des machines anciennes se pose plus jamais. Stéphane Sappey propose que les AAA construisent sur son terrain un hangar dans le prolongement de sa stabulation, en

utilisant la charpente récupérée de l'ancienne porcherie de Villard. Tout en remerciant la famille Sappey, Marcel Roland a regretté qu'un tel bâtiment ne puisse être édifié sur un terrain municipal. Gérard Moulin pense que le projet d'écomusée sur le site de l'Écluse n'est pas abandonné, mais qu'il est compliqué à réaliser. Le conseil d'administration a accueilli Jean-Luc Riondet en remplacement de Jean-Pierre Moulin Frier qui ne souhaitait pas se représenter.

La prochaine Fête de la Moisson aura lieu le 25 août à Jaumes, les AAA pensent déjà à sa préparation et envisagent de faire un petit voyage au printemps.

J.T.